



▼ L'AVIS DE BRUNO THÉRET

Président du conseil économique et social de la Grande Région, président du conseil consulaire français au Luxembourg, représentant des Français du Luxembourg.

« Créons un fonds de développement grâce au télétravail »

Qu'attendez-vous de la conférence intergouvernementale France-Luxembourg (CIG) ?

« Voilà deux ans que la conférence n'a pas eu lieu et c'est bien dommage. J'attends maintenant ses résultats avec impatience. J'espère par exemple qu'on tirera les leçons de cette crise sanitaire parce qu'on a plus que jamais besoin de travailler ensemble. J'espère que toutes les déclarations faites dernièrement se transformeront en termes de projets. Il ne faut pas se limiter aux 120 millions d'euros annoncés en 2018, car sur dix ans cela ne fait pas grand-chose par rapport aux enjeux. L'objectif initial de la CIG en 2010 était de développer des opérations transfrontalières franco-luxembourgeoises pour apporter des solutions concrètes aux problèmes des citoyens. Il y a donc de l'appétence, un besoin de passer de l'intention à la réalisation. Il ne faudra pas que cette CIG se limite aux seuls problèmes des transports, mais qu'on ouvre des portes à la mobilité douce, la santé, la formation, la culture et aussi la crise du logement en zone frontalière. Et que tout cela aboutisse à des cofinancements. »

Justement, quel est votre avis sur le cofinancement des projets ?

« Aujourd'hui, nous connaissons des tensions, une fracture de part et d'autre de la frontière qui monte et qu'il faut éviter à tout prix. Le codéveloppement sur la base de ressources fiscales me semble adapté pour permettre un meilleur équilibre entre les territoires avec une gouvernance partagée. Je propose par exemple de nous appuyer sur des rétrocessions liées au télétravail. Il s'agirait de permettre le télétravail des frontaliers un jour par semaine – soit 40 à 45

jours par an – sans incidence fiscale et sociale mais avec une rétrocession de l'ordre de 100 millions par an de la part du Luxembourg. Ce qui abonderait un fonds ou un budget métropolitain transfrontalier, alimenté aussi côté français, qui répondrait aux besoins quotidiens des habitants en termes de santé, d'éducation, de mobilité, de formation, de culture, et qui assurerait un meilleur équilibre entre les territoires. »

Dans quels domaines faudrait-il accélérer la coopération ?

« La levée des obstacles aux frontières est l'une des clefs majeurs de la coopération. J'attends de la CIG des engagements en termes de coopération dans la santé, avec par exemple une vraie formation transfrontalière, une école commune, la libre circulation des patients sans coûts supplémentaires. Il y a aussi des enjeux en matière de protection civile, de sécurité, de coopération policière et judiciaire. Il faudrait aussi entamer des négociations pour développer des espaces d'expérimentations de codéveloppement de part et d'autre des frontières en créant une région métropolitaine polycentrique transfrontalière capable de défendre ses intérêts au niveau européen. À partir des friches industrielles, on pourrait avoir une vision partagée sur l'aménagement du territoire sur le chemin de la transition écologique. Dans le cadre de la cohésion territoriale, on peut traiter l'espace de manière sélective dans un souci de "justice spatiale", c'est-à-dire donner les moyens aux espaces transfrontaliers de mieux structurer leur développement dans le contexte de l'intégration européenne. »

Propos recueillis par SG